

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'innovation et l'excellence en Lomagne Gersoise : le groupe SOHE reçoit l'agrément ministériel pour son dispositif d'assainissement**

L'entreprise SOHE assainissement, hébergée à la Pépinière d'entreprises de Lomagne à Lectoure, vient de recevoir l'agrément ministériel pour son dispositif de traitement. Ce système d'assainissement individuel ou semi-collectif innovant, écologique et économique repose sur un principe de filtration des eaux usées par l'association étroite des lombriciens et des microorganismes.

L'entreprise SOHE, composée de Jean Marc et Jean Michel HERNANDEZ, et d'Alain EGLEMME, précise que « cet agrément ministériel vient récompenser des années de recherche en collaboration avec le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) de Nantes, qui a effectué l'ensemble des tests pour la validation du fonctionnement de ce dispositif ». Jean Marc HERNANDEZ rajoute que « plusieurs brevets ont été déposés afin de garantir l'exclusivité de la conception ».

Raymond VALL, Sénateur du Gers, et Jean-Louis CASTELL, Président de la Lomagne Gersoise, se réjouissent de cette nouvelle qui concrétise la forte détermination de cette entreprise et marque aussi le positionnement de la Lomagne Gersoise en un véritable territoire d'accueil, d'innovation et d'excellence économique.

Pour les dirigeants de SOHE, le choix de la Pépinière d'entreprises de Lomagne pour développer leur activité a été le détonateur pour la réussite de leur projet. En ce sens, Alain EGLEMME souligne l'accompagnement de la Lomagne Gersoise dans ce projet, et il remercie également Raymond VALL pour son soutien et son accompagnement de la demande auprès des ministères de « l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie », et celui des « Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes ».

La prochaine étape pour l'entreprise SOHE est la commercialisation de ce dispositif. Jean Marc HERNANDEZ, rajoute que « maintenant que nous avons l'agrément, nous allons passer à la vitesse supérieure en terme de commercialisation ». Il se félicite à ce titre du projet de création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises qui leur permettra de développer leur activité sur le territoire de la Lomagne Gersoise. Pour tout renseignement auprès SOHE assainissement : 06-45-46-46-64 ou [jmarc.hernandez@sohe-group.com](mailto:jmarc.hernandez@sohe-group.com)

**Contact développement économique :** Olivier de Witte 05 62 29 52 42 – [service-economie@lomagne-gersoise.com](mailto:service-economie@lomagne-gersoise.com)